



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du lundi 18 mai 2015

Conseillers communautaires en exercice : 137

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'amphithéâtre Régnier de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, Motion, 0.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 6.1, 6.2, 7.1, 7.2, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h50.

**Etaient présents :** Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Alain PARIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Patrick BONTEMPS (à partir de la motion), Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'au 4.2), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir de la motion), M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, Mme Pauline JEANNIN, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF Beure : Mme Chantal JARROT Brailans : M. Alain BLESSEMAILLE Busy : M. Alain FELICE Chalezeule : M. Andrée ANTOINE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chaudefontaine : M. Jacky LOUISON Chemaudin : Mme Marie-Pascale BRIENTINI, M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : Mme Catherine DEMOLY Deluz : M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin : Mme Brigitte ANDROSSO, M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : M. Eric PETIT Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : Mme Martine GIVERNET, M. François LOPEZ La Vèze : Mme Catherine CUINET Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Les Auxons : M. Jacques CANAL Mamirole : M. Daniel HUOT, Mme Francine MARTIN Marchaux : M. Patrick CORNE Miserey-Salines : M. Marcel FELT, Mme Ada LEUCI Montfaucon : M. Pierre CONTOZ, Mme Corinne PETER Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : Mme Marie-Christine MARTINET Nancray : M. Vincent FIETIER, Mme Annette GIRARDCLOS Noiron : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 6.2) Osselle : Mme Sylvie THIVET Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, M. Daniel VARCHON Pirey : Mme Odette COMTE, M. Robert STEPOURJINE Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER, Mme Nicole WEINMAN Routelle : M. Daniel CUCHE Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire-le-Petit : M. Jean-Noël BESANCON Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir de la motion) Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

**Etaient absents :** Besançon : M. Eric ALAUZET, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Jacques GROSERRIN, M. Thierry MORTON, Mme Mina SEBBAH, M. Michel VIENET Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Philippe COURTOT Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON, M. Philippe GUILLAUME Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Franois : Mme Oriane DELAGUE La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Les Auxons : Mme Marie-Pierre MARQUIS, M. Serge RUTKOWSKI Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Montferrand-le-Château : Mme Pascale HANUS Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Novillars : Mme Christine BITSCHENE Pouilly-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET, Mme Annie SALOMEZ Pugy : M. Frank LAIDIE Saône : Mme Sylvie GAUTHEROT Serre-les-Sapins : Mme Valérie BRIOT Thise : Mme Laurence GUIBRET Vaire-Arcier : M. Charles PERROT

**Secrétaire de séance :** M. Alain LORIGUET

#### Procurations de vote :

**Mandants :** P. CHANEY, E. ALAUZET, T. BIZE, N. BODIN, P. BONNET, E. BRIOT, Y.M. DAHOUI, D. DARD, L. FAGAUT (à partir du 4.3), F. GERDIL-DJAOUAT, J. GROSERRIN (jusqu'au 4.2), T. MORTON, M. SEBBAH, B. ASTRIC, C. BOTTERON, G. GALLIOT, M.P. MARQUIS, P. HANUS, C. BITSCHENE (jusqu'au 6.2), J.M. BOUSSET, F. LAIDIE, V. BRIOT, A. SALOMEZ, C. PERROT

**Mandataires :** C. JARROT, A. POULIN, E. MAILLOT, M. LOYAT, M. OMOURI, C. LIME, D. POISSENOT, A. GHEZALI, O. FAIVRE-PETITJEAN (à partir du 4.3), C. MICHEL, L. FAGAUT (jusqu'au 4.2), M. ZEHAF, S. PESEUX, D. JACQUIN, P. CORNE, C. DEMOLY, J. CANAL, P. DUCHEZEAU, P. BELUCHE (jusqu'au 6.2), C. BARTHELET, A. AVIS, G. BAULIEU, E. PETIT, J.N. BESANCON

**Délibération n°2015/002807**

**Rapport n°3.7 - ZAC des Marnières - Demande de subventions pour la démolition de deux bâtiments**

## ZAC des Marnières - Demande de subventions pour la démolition de deux bâtiments

**Rapporteur : Alain BLESSEMILLE, Vice-Président**

**Commission : Économie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche**

Inscription budgétaire	
BP 2015 et PPIF 2015-2020 « AP-AE/CP Marnières » (recettes)	Montant de l'AP-AE : 165 € (régularisation comptable) Montant CP 2015 : 0 € Montant de l'opération : 210 000 € (dont 90 K€ CRFC / 120 K€ Feder)

### Résumé :

Dans le cadre de la réalisation du projet d'aménagement de la ZAC des Marnières à Chalezeule, plusieurs déconstructions sont nécessaires.

Le présent rapport a pour objet de valider le plan de financement prévisionnel des deux déconstructions projetées en 2015 et de solliciter les subventions auprès des partenaires (Région et Europe).

Par délibération n°2014/002687 du 18 décembre 2014, le plan de financement de cette opération de démolition a déjà été validé. Il convient aujourd'hui de modifier cette délibération afin d'adapter le taux de demande de subvention auprès du Conseil Régional.

### **I. Rappel du contexte**

La mise en œuvre du projet d'aménagement et de requalification de la ZAC des Marnières à Chalezeule nécessite la réalisation d'une importante opération de démolition préalable qui a débuté en 2014 par une maison d'habitation située voie des Agasses et qui se poursuivra courant 2015 par la démolition de 2 bâtiments dans le périmètre du projet.

Les 2 bâtiments concernés sont :

- les anciens locaux de la menuiserie Javel situés chemin des Marnières et en cours d'acquisition par la CAGB auprès de l'Établissement Public Foncier du Doubs (cf. délibération du 26 juin 2014),
- un immeuble d'habitation situé chemin de Port Arthur acquis en 2013 par la CAGB auprès de l'office HLM Grand Besançon Habitat.

L'opération de démolition concernera à terme plusieurs autres bâtiments situés dans le périmètre de cette ZAC et dont la vocation et le positionnement ne sont pas compatibles avec le projet d'aménagement en cours de définition.

Globalement, le projet de restructuration de la ZAC des Marnières s'inscrit dans une dynamique régionale et européenne sur la requalification des espaces dégradés.

C'est donc au titre de ces différentes politiques que les travaux de déconstruction de bâtiments préalables à la requalification du secteur des Marnières pourraient bénéficier d'aides régionale et européenne.

### **II. Plan de financement prévisionnel**

Le coût global de cette opération de déconstruction est actuellement estimé à 300 000 € HT et sera nécessairement précisé quand l'ensemble des diagnostics et audits préalables à la démolition sera établi.

Des subventions sont sollicitées auprès de la Région Franche-Comté au titre de ses nouvelles politiques territoriales sur la reconversion des espaces dégradés et de l'Europe (Programme opérationnel FEDER, axe 5).

Dépenses	Montant € HT	Recettes	Taux	Montant €HT
Diagnostic Amiante Javel	10 000			
Diagnostic Amiante GBH		Subvention CRFC	30 %	90 000
Diagnostic Plomb GBH		Subvention FEDER	40 %	120 000
Audit déchets Javel	8 000			
Divers : Maîtrise d'œuvre SPS...	12 000			
Travaux de désamiantage et de démolition Javel	240 000	Autofinancement CAGB	30 %	90 000
Travaux de démolition GBH	30 000			
Total	300 000	Total	100 %	300 000

Le Grand Besançon s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

### III. Calendrier prévisionnel

Délais	Actions
Mars 2015	Réalisation et rendu des diagnostics Amiante et Plomb
Mars / Avril 2015	Préparation et lancement de la consultation Audit Déchets
Avril 2015	Consultation des Maîtres d'Œuvre
Mai 2015	Réalisation de l'Audit Déchets
Mai – juin 2015	Préparation de l'AVP et consultation des entreprises en vue de la démolition
Été 2015	Choix des entreprises
Septembre 2015	Travaux de désamiantage - démolition - déconstruction

La présente délibération annule et remplace la délibération n°2014/002687 du 18 décembre 2014.

*Mmes S. GAUTHEROT et A. VIGNOT et M. P. BONTEMPS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.*

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- se prononce favorablement sur le plan de financement des opérations de déconstruction de la ZAC des Marnières,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter les subventions inscrites dans le présent plan de financement auprès des partenaires financiers,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ces demandes de subvention

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 124  
Contre : 0  
Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité

Reçu le 29 MAI 2015